



TOP Jeunes Départemental Règlement

Principe et conditions de participation

- Le top jeunes est une compétition de détection qui comporte deux échelons : départemental et régional. Le Comité départemental est responsable de son échelon.
- Le top « jeunes » départemental est ouvert aux poussins et benjamins de l'Oise titulaires d'une licence compétition ou loisir pour la saison en cours.
- La compétition est composée de **8 tableaux** ; certains pourront être fusionnés en fonction du nombre d'inscrits :

En garçons :

- ✓ Benjamins 2 : -11 ans
- ✓ Benjamins 1 : -10 ans
- ✓ Poussins 2 : -9 ans
- ✓ Poussins 1 : à partir de moins de 8 ans

En filles :

- ✓ Benjamines 2 : -11 ans
- ✓ Benjamines 1 : -10 ans
- ✓ Poussines 2 : -9 ans
- ✓ Poussines 1 : à partir de moins de 8 ans

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable et le juge-arbitre de la compétition mettent en place une formule adaptée.

Afin de garantir la qualité de la compétition et d'en optimiser le déroulement, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.